

BAROMETRE DU TOURISME N°018

BURKINA FASO

3^{ème} TRIMESTRE 2017

MINISTERE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU TOURISME

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME



Baromètre Trimestriel du Tourisme ***Troisième trimestre 2017***



TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des sigles	iv
Mot de Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme	v
Avant-propos	vi
I. Tendances des indicateurs touristiques au 3^{ème} trimestre 2017	1
I.1. Indicateurs de performance hôtelière	1
I.2. Indicateurs de performance du secteur des voyages et du tourisme	4
II. Opinions des professionnels	5
II.1. Au troisième trimestre 2017	5
II.2. Au quatrième trimestre 2017	7
III : Zoom sur les perspectives du tourisme	9
IV. Informations : les normes générales de classement des ETH	11
V- Tourisme infos veille	13
V. 1. Evènements du troisième trimestre 2017	13
V. 2. Événements du premier trimestre 2018.....	13

Liste des graphiques

Graphique I : Répartition des arrivées enregistrées dans les ETH par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2017-----	1
Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers -----	2
Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers-----	2
Graphique IV : Variation des indicateurs hôteliers en glissement annuel (Trim2_2017 / Trim2_2016)-----	3
Graphique V : Variation trimestrielle des recettes et du nombre de billets émis par les AVT ----	4
Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim3_2017-	6
Graphique VII : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim3_2017 -----	6
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim3_2017 -	6
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2017-----	7
Graphique X : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4_2017----	7
Graphique XI : Avis des hôteliers sur l'évolution probable des indicateurs de performance au Trim.4_2017-----	8
Graphique XII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du volume des activités de voyages au Trim.4_2017 -----	8
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance au Trim.4_2017 -----	8

Liste des tableaux

Tableau I : Comparaison des indicateurs hôteliers du Trim3_2017/Trim3_2016-----	3
Tableau II : Taux d'occupation et de fréquentation des ETH au Trim.3_2017-----	3
Tableau III : Variation des recettes et du nombre de billets émis des AVT -----	4
Tableau IV : Projection des arrivées 2017-2020 -----	11
Tableau V : Projection des nuitées 2017-2020 -----	11
Tableau VI : Projection des recettes du tourisme 2017-2020 -----	11

Liste des sigles

AVT	Agence de voyages et de tourisme
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FESTIMA	Festival international des masques
MCAT	Ministère de la culture, des arts et du tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
OMT	Organisation mondiale du tourisme
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC	Semaine nationale de la culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre

Mot de Monsieur le Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme

L'importance des données statistiques dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques n'est plus à démontrer.

Dans mon département, l'une des structures en charge de la production des statistiques est l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR). Il est chargé entre autres de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des informations statistiques sur le secteur du tourisme.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, l'Administration, les collectivités territoriales, les entreprises, les chercheurs, les médias, les cabinets d'étude, les enseignants et les étudiants. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances du secteur du tourisme, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

Face à des utilisateurs de plus en plus exigeants sur la diversité et la qualité des statistiques, l'OBSTOUR est resté fidèle à son engagement à publier périodiquement les tendances du secteur à travers le baromètre trimestriel du tourisme.

Le baromètre trimestriel du tourisme n°018 analyse la conjoncture des activités touristiques de notre pays au cours du troisième trimestre 2017.

Les données statistiques compilées dans ce numéro sont mises à la disposition de tous, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

A travers ce numéro, je saisis l'occasion pour réitérer mes encouragements à vous, acteurs privés du tourisme burkinabè, dont l'activité traverse une période assez difficile du fait du contexte économique et sécuritaire défavorable.

Tout en vous souhaitant bon courage, faites bon usage de ce précieux document.

Yssouf SAWADO

Avant-propos

L'Observatoire national du tourisme a le plaisir de mettre à la disposition du public le dix-neuvième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro évalue l'importance du tourisme et son évolution au cours du troisième trimestre 2017. Il donne un aperçu des tendances des activités des Etablissements touristiques d'hébergement (ETH), des Agences de voyages et du tourisme (AVT) ainsi que les dates des événements culturels et touristiques d'envergure nationale et internationale du troisième trimestre 2017 et du premier trimestre 2018.

Il se propose par ailleurs d'esquisser les perspectives de l'activité touristique pour le quatrième trimestre 2017.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Aussi, nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous!

Le Directeur

I. Tendances des indicateurs touristiques au 3^{ème} trimestre 2017

I.1. Indicateurs de performance hôtelière

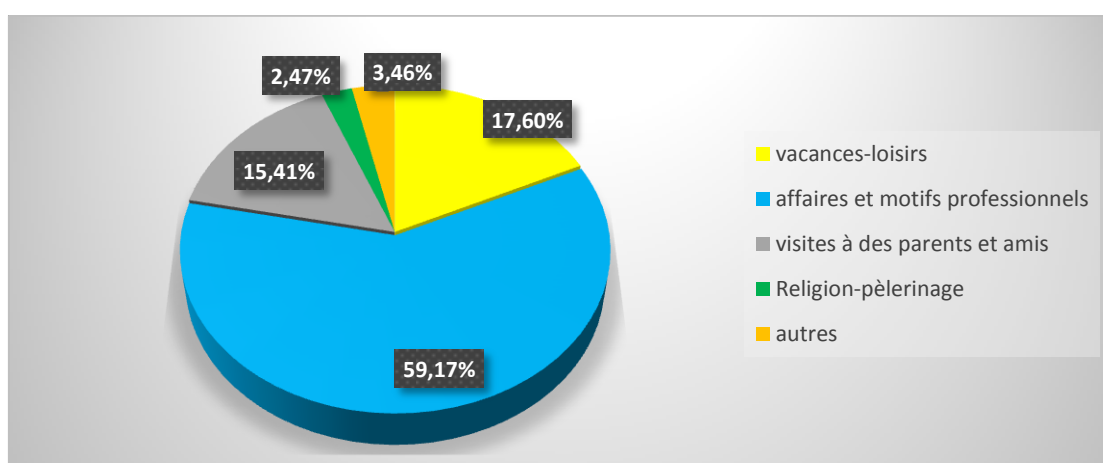
L'activité des ETH au troisième trimestre 2017 est marquée par une hausse de son volume, toutefois avec un ralentissement de sa croissance par rapport au deuxième trimestre. Les indicateurs de suivi de la conjoncture de cette branche d'activité touristique attestent cet état de fait.

En effet, les arrivées au troisième trimestre 2017 ont connu une hausse de 3,21% par rapport à celles enregistrées au trimestre précédent où elles affichaient une hausse de 19,84% ; ce qui correspond à une perte de 16,63 points de pourcentage.

Pour ce trimestre, les arrivées selon les principaux motifs de déplacement se répartissent comme suit :

- ✚ “Affaires et motifs professionnels” : 59,17% ;
- ✚ “Vacances et loisirs” : 17,60% ;
- ✚ “Visites à des parents et amis” : 15,41% ;
- ✚ “Religion et pèlerinage” : 2,47%
- ✚ “Autres” : 3,46%.

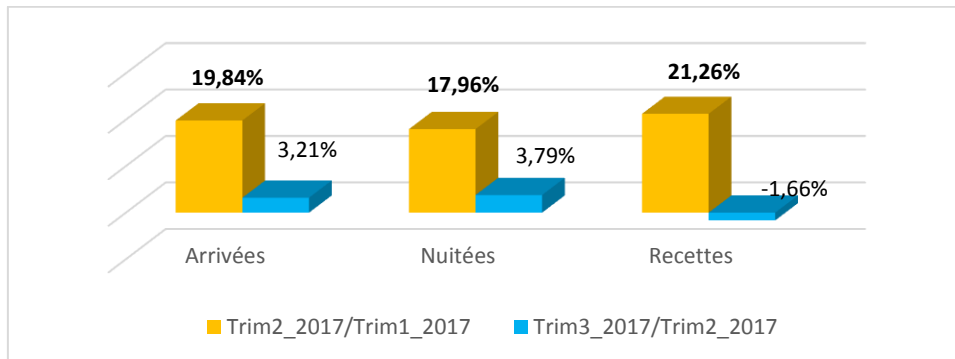
Graphique I : Répartition des arrivées enregistrées dans les ETH par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2017



L'indicateur “taux de croissance des nuitées”, en cette période, enregistre lui aussi un ralentissement de sa croissance et s'établit à +3,79% par rapport à celui du deuxième trimestre qui était de 17,96%.

Les recettes touristiques en cette période sont en baisse de 1,66% par rapport à celles enregistrées au trimestre précédent.

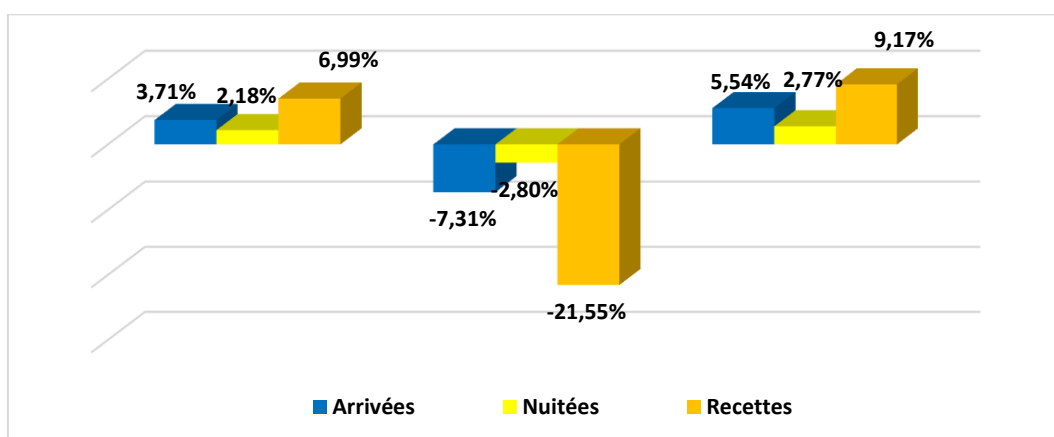
Graphique II : Variation trimestrielle des indicateurs hôteliers



Au cours du troisième trimestre 2017, les indicateurs mensuels hôteliers ont connu une variation en dents de scie. Une comparaison mensuelle du volume d'activités montre une hausse aux mois de juillet et septembre et une baisse en août.

La baisse du volume d'activité de l'hôtellerie au mois d'août 2017 selon les hôteliers serait due à l'effet conjugué des vacances gouvernementales, de la saison pluvieuse et à l'attaque terroriste perpétrée dans la capitale burkinabè le 13 de ce mois sur l'avenue Kwamé N'Krumah dont la zone connaît une forte concentration d'ETH.

Graphique III : Variation mensuelle des indicateurs hôteliers



Si l'on fait une comparaison des indicateurs de performance hôtelière du troisième trimestre 2017 avec ceux du troisième trimestre 2016 (variation en glissement annuel), l'on constate qu'il y a une nette appréciation du volume des arrivées, des nuitées et des recettes respectivement de 34,13%,

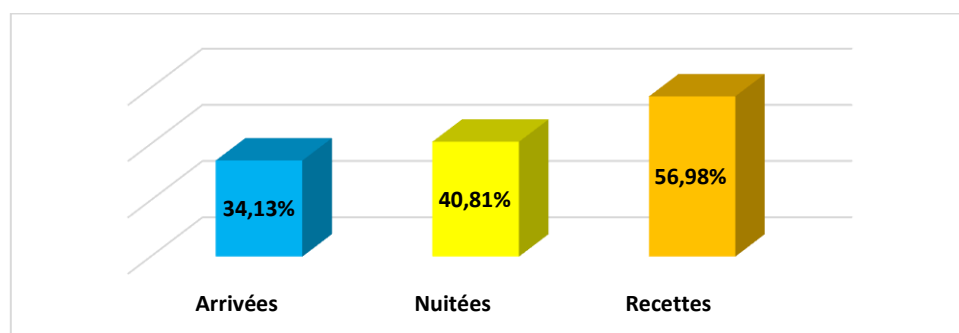
40,81% et 56,98% au troisième trimestre 2017. Cette amélioration de l'activité touristique en 2017 pourrait s'expliquer par un climat sécuritaire plus favorable et un regain d'intérêt pour la destination "Burkina Faso".

Tableau I : Comparaison des indicateurs hôteliers du Trim3_2017/Trim3_2016

	Trim3_2016	Trim3_2017	Glissement annuel
Arrivées	13 572	18 204	34,13%
Nuitées	49 963	70 352	40,81%
Recettes (en FCFA)	3 036 927 543	4 767 366 213	56,96%

Source : Fiches de statistiques hôtelières de 2016 et 2017, OBSTOUR.

Graphique IV : Variation des indicateurs hôteliers en glissement annuel (Trim2_2017 / Trim2_2016)



Au cours de ce trimestre, l'on constate aussi une amélioration du taux moyen de fréquentation des ETH qui s'établit à 34,33%, ce qui représente une progression de 4,46 points de pourcentage par rapport à celui du deuxième trimestre.

Le taux d'occupation affiche aussi la même tendance haussière en s'établissant à 46,05% avec une progression de 5,19 points de pourcentage par rapport à la période précédente.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux au cours de la période de l'étude.

Tableau II : Taux d'occupation et de fréquentation des ETH au Trim.3_2017

	Juillet	Août	Septembre	Taux moyen
TF (en %)	35,03	33,53	34,44	34,33
TO (en %)	47,27	46,09	44,80	46,05

Source : Fiches de statistiques hôtelières, OBSTOUR 2017.

I.2. Indicateurs de performance du secteur des voyages et du tourisme

L'activité de voyages au troisième trimestre 2017 a connu une hausse par rapport au trimestre précédent.

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme de l'échantillon (15 AVT) ont émis au total 17 535 billets, soit une moyenne de 1 169 billets par agence. Le nombre de billets émis pendant cette période est en hausse de 47,24% par rapport au trimestre précédent.

La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 2 244 962 309 de F. CFA. Ce chiffre d'affaires est en hausse de 33,69% par rapport à celui du deuxième trimestre 2017.

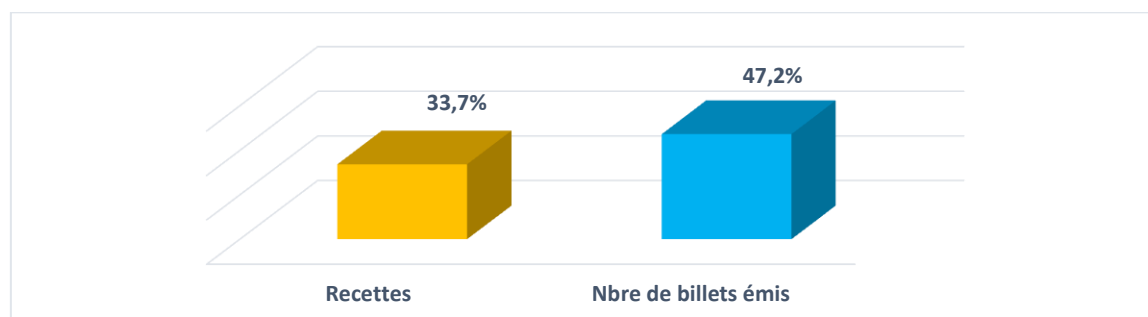
Au niveau de l'organisation de circuits touristiques, quatre (04) circuits ont été enregistrés. Ce nombre est en baisse par rapport à celui du deuxième trimestre 2017 qui était de six (06) circuits.

Cette performance de la branche billetterie selon les professionnels des voyages serait due à la période des grandes vacances qui connaît un flux important de burkinabè sur notre destination.

Tableau III : Variation des recettes et du nombre de billets émis des AVT

	Trim2_2017	Trim3_2017	Variation
Recettes	1 679 219 936	2 244 962 309	33,69%
Nombre de billets émis	11 909	17 535	47,24%

Graphique V : Variation trimestrielle des recettes et du nombre de billets émis par les AVT





Sanctuaire des Rois Gans de Obiré, concours photos, DGT 2015.

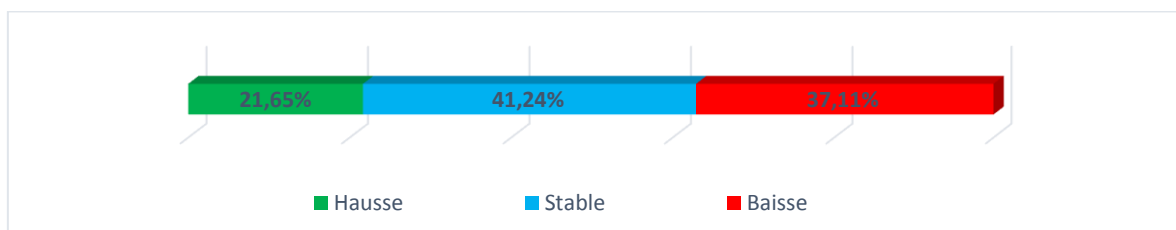
II. Opinions des professionnels

II.1. Au troisième trimestre 2017

Le troisième trimestre de l'année correspond généralement à la période de basse saison touristique au Burkina Faso. Cette période marquée par la saison pluvieuse et les vacances gouvernementales voit considérablement diminuer la demande en services touristiques et les flux du tourisme récepteur. La conjoncture de l'activité touristique se trouve ainsi affectée négativement surtout dans le secteur de l'hôtellerie.

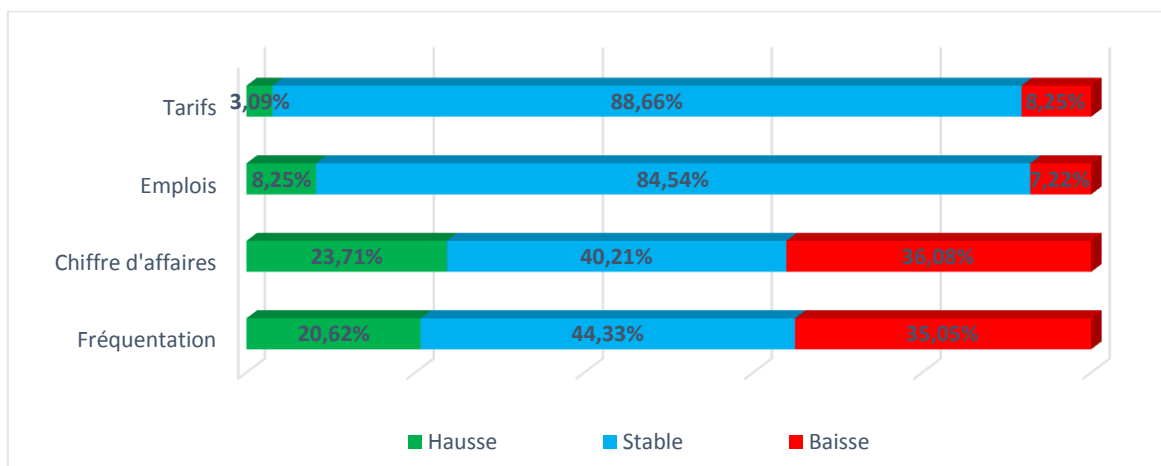
En effet, dans ledit secteur, plus de 1/3 des hôteliers interrogés jugent le climat des affaires mauvais au troisième trimestre 2017. Une proportion de 41,24% le juge stable. Seule une proportion de 21.65% a constaté une amélioration du climat des affaires.

Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim3_2017



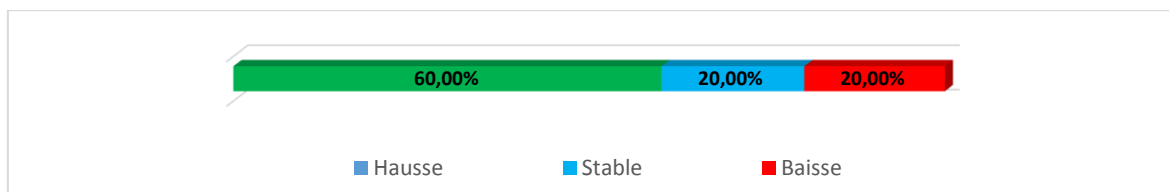
Les avis des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance hôtelière sont présentés dans le graphique suivant :

Graphique VII : Avis des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim3_2017



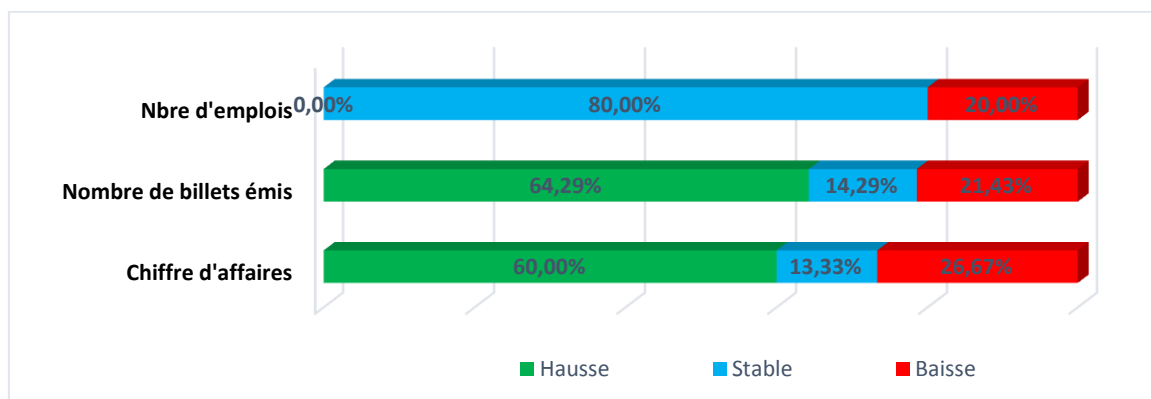
Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est nettement positif. En effet, une proportion de 60% des professionnels sondés affirme avoir constaté une amélioration du climat des affaires au cours du troisième trimestre 2017 contre 20 % qui estiment que la période a été défavorable. Le reste des professionnels de voyages trouvent que le climat des affaires est resté stable sur les deux périodes.

Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim3_2017



Les avis des agents de voyages sur les indicateurs de performance du sous-secteur voyages sont présentés dans le graphique suivant :

Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2017



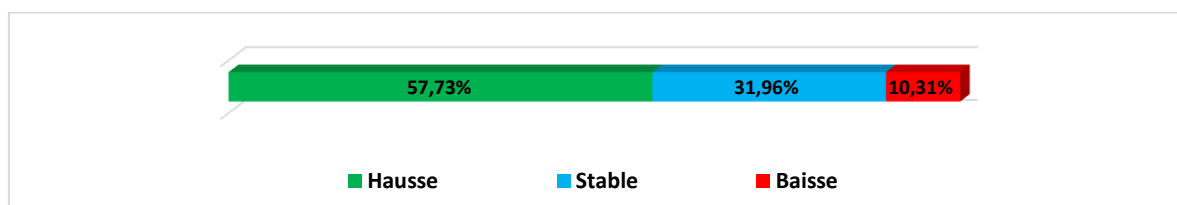
II.2. Au quatrième trimestre 2017

L'horizon conjoncturel au quatrième trimestre 2017 semble s'orienter vers de meilleures perspectives du fait de la reprise des activités gouvernementales, de l'ouverture de la chasse et des fêtes de fin d'années.

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires en cette période, le solde d'opinions prévisionnel est positif.

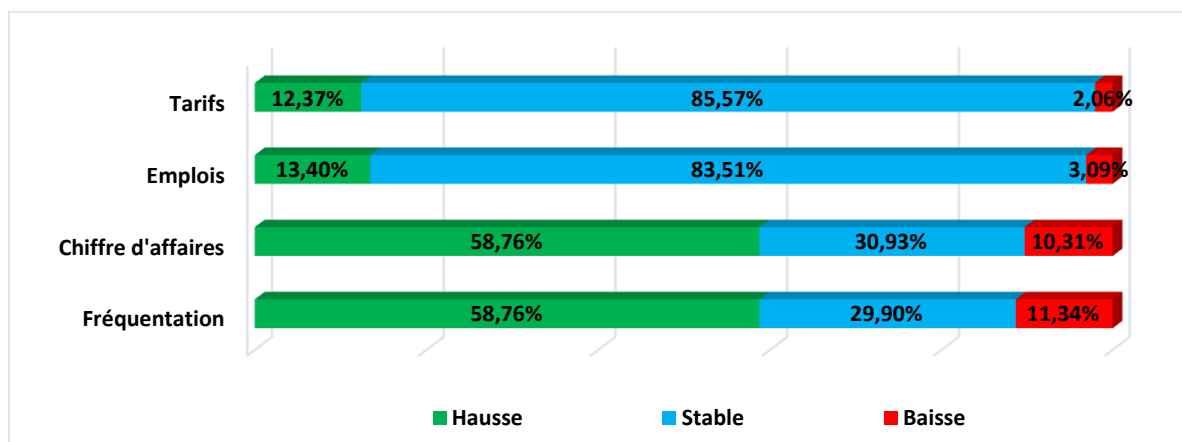
En effet, une proportion de 57,73% des hôteliers sondés, jugent que le climat des affaires au quatrième trimestre 2017 va considérablement s'améliorer contre une proportion de 10,31% d'entre eux qui prévoit un climat des affaires défavorable. Dans le même temps, 31,16% des acteurs n'entrevoient aucun changement.

Graphique X : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4_2017



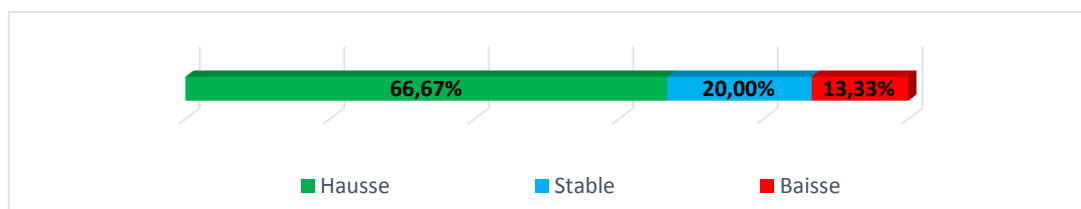
Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au troisième trimestre 2017 sont présentées dans le graphique suivant :

Graphique XI : Avis des hôteliers sur l'évolution probable des indicateurs de performance au Trim.4_ 2017



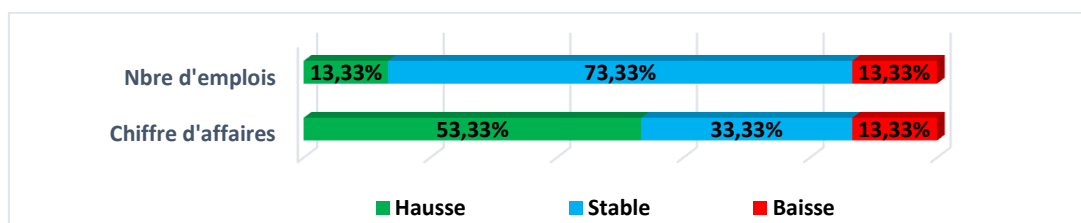
Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, une grande majorité des professionnels sont optimistes. Une proportion de 66,67 % de ceux-ci espère une amélioration du climat des affaires au quatrième trimestre 2017. Leur avis n'est pas partagé par 13,33 % qui augurent une détérioration du climat des affaires. Le reste des professionnels prédisent une stabilité.

Graphique XII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du volume des activités de voyages au Trim.4_2017



Les prévisions des professionnels de voyages par rapport aux indicateurs de performance du sous-secteur voyages au quatrième trimestre 2017 sont présentées dans le graphique suivant :

Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable des indicateurs de performance au Trim.4_ 2017





Dômes de Fabédougou, Concours photos, DGT 2015.

III : Zoom sur les perspectives du tourisme

Au cours des soixante dernières années, le tourisme n'a cessé de croître et de se diversifier. Il est devenu l'un des plus gros secteurs économiques à forte croissance dans le monde.

De nos jours, ce secteur attire des investissements qui se convertissent en moteur pour le développement, générant la croissance économique avec un impact irréfutable sur les conditions de vie des couches sociales vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

Malgré des soubresauts sporadiques, le tourisme a connu une croissance quasiment ininterrompue dans le temps, démontrant ainsi sa vigueur et sa résilience.

Les arrivées de touristes internationaux dans le monde sont passées de 25 millions en 1950 à 278 millions en 1980, puis à 674 millions en 2000, pour atteindre 1 235 millions en 2016. Elles devraient augmenter de 3,3% par an entre 2010 et 2030, pour atteindre 1,8 milliard d'ici 2030 d'après l'étude prospective de l'OMT à long terme « Le tourisme à l'horizon 2030 ».

Des régions de l'OMT, c'est l'Asie-Pacifique qui a connu la plus forte croissance en 2016 avec 9 % d'augmentation des arrivées internationales, suivie de l'Afrique (+8%) et des Amériques (+3%). La région la plus visitée au monde, l'Europe (+2%), a affiché des résultats contrastés. Quant au Moyen-Orient (-4%), les données disponibles font apparaître une baisse des arrivées.

De même, les recettes du tourisme international engrangées par les destinations à travers le monde ont connu une envolée, passant de 2 milliards de \$US en 1950 à 104 milliards de \$US en 1980, puis à 495 milliards de \$US en 2000 pour se situer à 1 220 milliards de \$US en 2016.

Le tourisme burkinabè a connu la même dynamique que le tourisme mondial. Malgré les multiples crises sociopolitiques, les arrivées touristiques sont passées de 198 376 en 2002 à 488 351 en 2016. Au cours de cette période, le tourisme interne a profité de l'émergence d'une classe moyenne pour voir ces arrivées passées de 48 172 à 336 568.

Les nuitées et les recettes ont vu leur nombre aussi explosé passant respectivement de 638 513 à 1 029 247 et de 26 983, 07 millions de F. CFA à 49 537,49 millions de F. CFA.

L'étude prospective de l'OMT « Le tourisme à l'horizon 2030 » envisage de meilleures perspectives pour le tourisme mondial. La plus forte croissance annuelle (+4,4%) serait enregistrée dans la zone Afrique.

Le tourisme burkinabè pourrait connaître les mêmes tendances. Les projections faites par l'OBSTOUR, en s'appuyant sur les tendances du tourisme international et sur la moyenne de progression du tourisme interne, la destination pourrait accueillir près de 650 000 touristes en 2020. Ces arrivées produiraient plus de 1 200 000 nuitées. Les recettes touristiques s'élèveraient à près de 77, 30 milliards de FCFA.

Ces bonnes perspectives du tourisme burkinabè ne sauraient être une réalité que si l'on n'investisse dans l'aménagement et la valorisation des sites touristiques ainsi que dans la promotion de la destination.

Tableau IV : Projection des arrivées 2017-2020

	Réalisation	Estimation	Projections		
	2016	2017	2018	2019	2020
Tourisme récepteur	151 783	155 400	162 200	169 400	176 800
Tourisme interne	336 568	360 100	390 800	425 900	468 500
Total	488 351	515 500	553 000	595 300	645 300

Tableau V : Projection des nuitées 2017-2020

	Réalisation	Estimation	Projections		
	2016	2017	2018	2019	2020
Nuitées	1 029 247	1 054 900	1 101 400	1 149 900	1 201 600

Tableau VI : Projection des recettes du tourisme 2017-2020

	Réalisation	Estimation	Projections		
	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes des ETH (en millions FCFA)	49 537,50	50 800	53 500	57 000	60 600
Recettes des AVT (en millions de FCFA)	13 744,70	13 900	14 700	15 600	16 700
Recettes globales	63 282,20	64 700	68 200	72 600	77 300

IV. Informations : les normes générales de classement des ETH

On entend par Etablissement Touristique d'Hébergement, tout établissement commercial ou non qui offre en location des chambres, suites de chambres ou unités de logement équipées et meublées, à une clientèle principalement touristique, ainsi que des prestations connexes telles que la restauration, le service de boisson et les activités de loisirs. Il s'agit des hôtels, des motels, des pensions, des auberges, des résidences touristiques, des villages de vacances, des campings, des gîtes ruraux, des relais touristiques, des campements de tourisme, des maisons ou chambres d'hôtes et des meublés.

Ces ETH font l'objet d'un classement catégoriel selon des normes fixées au niveau communautaire (espace CEDEAO). Ces normes de classement visent entre autres l'amélioration de la qualité des infrastructures hôtelières mais aussi des services et prestations qui y sont fournis.

Le classement est constaté par un arrêté du Ministre en charge du tourisme après un avis technique de la commission de classement composée de

spécialistes de plusieurs domaines dont celui du tourisme, de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

L'initiative de la demande de classement appartient concurremment à l'Administration nationale du tourisme et aux promoteurs des ETH conformément aux textes en vigueur. Ce classement est matérialisé par l'octroi à l'ETH d'une (01) à cinq (05) étoiles inscrites sur un panneau apposé sur la façade principale de l'ETH.

Ce classement débouche sur les catégories suivantes :

✚ Pour les hôtels :

- 5^{ème} catégorie = utilitaire
- 4^{ème} catégorie = 1 étoile
- 3^{ème} catégorie = 2 étoiles
- 2^{ème} catégorie = 3 étoiles
- 1^{ère} catégorie = 4 étoiles
- Catégorie de luxe = 5 étoiles

✚ Pour les Motels, pensions, auberges, résidences touristiques, villages de vacances:

- 4^{ème} catégorie = utilitaire
- 3^{ème} catégorie = 1 étoile
- 2^{ème} catégorie = 2 étoiles
- 1^{ère} catégorie = 3 étoiles

✚ Les campings, gîtes ruraux, relais touristiques, campements de tourisme, maisons ou chambres d'hôtes et meublés :

- utilitaire
- catégorie de luxe.

Les normes générales de classement des ETH sont celles adoptées dans l'espace CEDEAO. Elles sont relatives aux aspects ci-après :

- ✚ les chambres ;
- ✚ les locaux communs ;
- ✚ les équipements ;
- ✚ la décoration ;
- ✚ le respect de la réglementation en vigueur ;
- ✚ l'affichage des informations utiles aux clients ;
- ✚ les services à la clientèle ;

- ✚ la sécurité et l'hygiène ;
- ✚ le personnel ;
- ✚ l'environnement de l'établissement ;
- ✚ le respect des principes de développement durable.

Toutefois, le classement d'un ETH dans une catégorie donnée, n'est pas définitif. Il sera obligatoirement reconsidéré chaque fois que d'importantes modifications interviendront dans la structure de l'établissement (gain d'étoiles) ou que l'état de dégradation sera dûment constaté (perte d'étoiles).

V- Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du troisième trimestre 2017

- ✚ **Du 08 juillet au 23 septembre 2017**, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} éditions des Trésors du Faso, saison 2.
- ✚ **Du 05 au 07 septembre 2017**, colloque international sur la sécurité à Ouagadougou, sous le thème : « perspectives sécuritaires dans la bande sahélo-saharienne : quelles stratégies efficaces et transformationnelles ? ».
- ✚ **Le 27 septembre 2017**, Journée Mondiale du Tourisme (JMT).
- ✚ **Du 27 septembre au 01 octobre 2017**, 12^{ème} édition du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), sous le thème « tourisme interne : enjeux et défis ».

V. 2. Événements du premier trimestre 2018

- ✚ **Du 24 au 31 Mars 2018**, 19^{ème} édition de la Semaine nationale de la culture (SNC) à Bobo-Dioulasso, sous le thème « Sauvegarde des valeurs culturelles enjeux et défis ».
- ✚ **Du 24 février au 03 Mars 2018**, 14^{ème} édition du Festival International des Masques (FESTIMA) à Dédougou sous le

thème « la valeur ajoutée des festivals aux industries culturelles : cas du FESTIMA ».

✚ **Du 6 au 25 Février 2018**, 9^{ème} édition du Festival international des arts de la rue « Rendez-vous chez nous ».

✚ **Du 21 au 23 février 2018**, 5^{ème} édition de AFRICALLIA à Ouagadougou, sous le thème « Opportunité d'affaires en Afrique de l'Ouest ».



Baobab de Toumousseni, concours photos, DGT 2015.

Sources du Baromètre : Sondage ; Bases de données de l'OBSTOUR, Recueil des textes législatifs et réglementaires du tourisme, les faits saillants du tourisme, édition 2017, OMT.

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004-349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.